

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D288

Séance du 27 octobre 2011 - Convocation du 20 octobre 2011  
Compte rendu affiché le 4 novembre 2011

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Laurent BUFFARD

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, M. MANIKAS, M. FODDIS.

Absents représentés

M. BOUREZG par M. OLLIVIER, M. AUROY par M. BUFFARD, Mme DUMARD par Mme LEBAHAR, Mme CHIGNARD par Mlle COIN, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL par Mme BARTHOD, Mme CORSET par M. MANIKAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	27
Exprimés	27

### **Objet : Cession de terrains zone en Champagne : modification n° 2**

La commune a adopté le 18.09.2008 le protocole de cession de 14 parcelles à la Communauté Urbaine de Lyon. Ces terrains sont destinés à être intégrés au foncier nécessaire à la fin de l'urbanisation de la zone industrielle. Une délibération modificative, conséquence du bornage, a été prise le 26.02.2009.

La phase de cession arrivant à son terme, il convient aujourd'hui de préciser la contenance exacte de chaque parcelle cédée et le prix définitif de la vente. L'acte pour lequel Monsieur le Maire est invité à réaliser la vente porte sur les parcelles définies ci-dessous.

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AD	85	En Champagne	16a 82ca
AD	225	En Champagne	17a 76ca
AD	232	En Champagne	01a 02ca
AD	233	En Champagne	18a 13ca
AD	234	En Champagne	11a 78ca
AD	235	En Champagne	08a 62ca
AD	304	En Champagne	21a 27ca
AD	306	En Champagne	01a 55ca
AD	308	En Champagne	02a 64ca
AD	310	En Champagne	00a 24ca
AD	487	En Champagne	25a 46ca
AD	488	En Champagne	01a 12ca
AD	489	En Champagne	11a 83ca
AD	490	En Champagne	03a 95ca

Le prix définitif est fixé, en conséquence de l'estimation du Service de France Domaine, à 213 645 euros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
- VU les délibérations précitées,
- CONSIDERANT que l'autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer l'acte de vente doit porter sur une définition exacte des biens cédés,

- **CONFIRME son accord pour la cession des parcelles de terrains, propriétés de la commune, situées à Neuville-sur-Saône, lieu-dit "En Champagne", telles que définies ci-dessous**

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AD	85	En Champagne	16a 82ca
AD	225	En Champagne	17a 76ca
AD	232	En Champagne	01a 02ca
AD	233	En Champagne	18a 13ca
AD	234	En Champagne	11a 78ca
AD	235	En Champagne	08a 62ca
AD	304	En Champagne	21a 27ca
AD	306	En Champagne	01a 55ca
AD	308	En Champagne	02a 64ca
AD	310	En Champagne	00a 24ca
AD	487	En Champagne	25a 46ca
AD	488	En Champagne	01a 12ca
AD	489	En Champagne	11a 83ca
AD	490	En Champagne	03a 95ca

- **DIT que la vente est conclue moyennant le prix de 213 645 € ; cette recette est inscrite au budget communal**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette vente, notamment la signature de l'acte de vente.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 27 octobre 2011  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 03/11/2011
- Publication ou affichage le 03/11/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 3 novembre 2011  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.